

Compte-rendu

Commission « Réduction des déchets à la source »

07 octobre 2008

Présents :

- Mr Francis CHALOT, 13^{ème} Vice Président du SIREDOM, animateur de la Commission
- Mme Janine SERIEYS, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr André MERTENS, Délégué suppléant du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Christian SELAME, Délégué suppléant du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Claude BOISRIVEAU, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Jean-Louis MURAT, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Patrick DANTAN, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Martial DELTON, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Gilles LE PAGE, 9^{ème} Vice Président du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Jean-Pierre TROTIN, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mme Marianne JACQUET, Responsable exploitation des déchèteries / actions de prévention
- Mme DELIENCOURT Marie-France, Responsable de la Communication
- Melle Lyse GASTEAU, Chargée de Mission Prévention des déchets

Excusés :

- Mr Daniel PESCHEUX, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Maurice LE GOUGE, délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Hervé LEVET, Délégué suppléant du SIREDOM, membre de la Commission
- Mr Paul DA SILVA, Délégué titulaire du SIREDOM, membre de la Commission

ORDRE DU JOUR

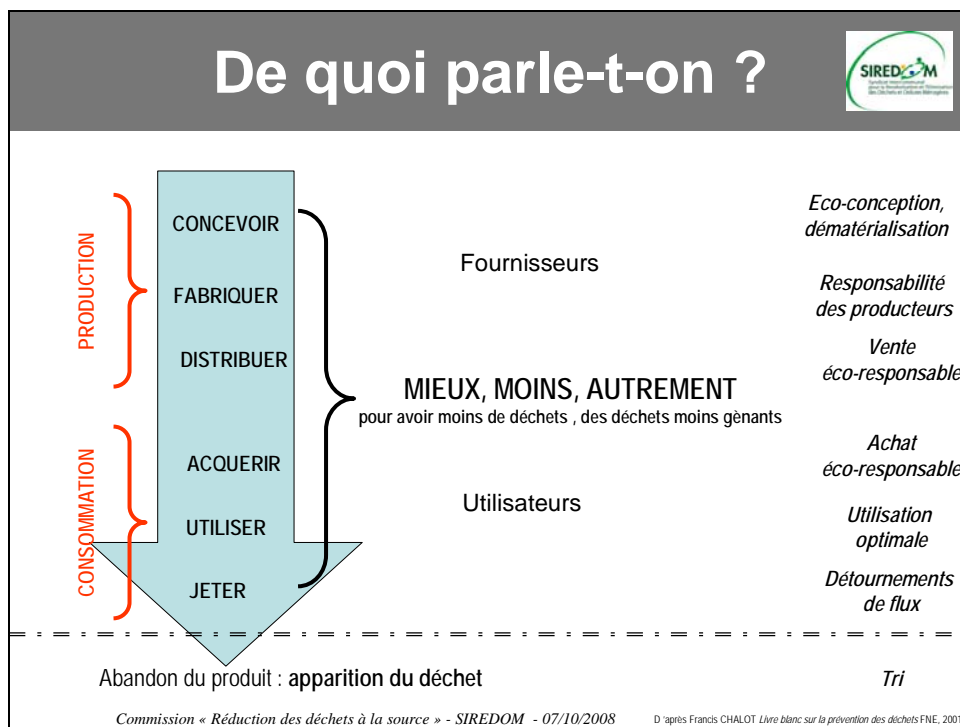
- Présentation de la "prévention des déchets"
- Rappel des partenariats en cours :
- Bilan des actions de prévention mises en place
- Présentation des outils de communication sur la prévention
- Relance et poursuite de ces actions
- Quels Projets nouveaux?

- **Présentation de la prévention des déchets : De quoi parle-t-on ?**

Intervenant : Francis CHALOT

La prévention des déchets concerne toutes les étapes avant le « jeter du déchet ».

Présentation des éléments de la prévention :



La prévention des déchets, quantitative et qualitative, est clairement affichée comme la priorité de toute gestion « durable » des déchets, que se soit au niveau des lois françaises, des directives européennes et plus récemment au sein du Grenelle de l'environnement. La prévention est d'ailleurs un des rares points faisant consensus au sein des débats du Grenelle de l'environnement.

La prévention des déchets suppose une coopération étroite entre les différents acteurs concernés, que se soit l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et les citoyens eux-mêmes.

- **Rappel des partenariats en cours**

Intervenant : Lyse GASTEAU

➤ *Complémentarité des différents niveaux territoriaux*

Chaque acteur joue un rôle différent au sein de la prévention, ce qui suppose une certaine complémentarité dans l'intervention des différents niveaux territoriaux :

- le Conseil Général,
- le SIREDOM
- les communes/groupements de communes

Le Conseil Général, ainsi que l'ADEME sont des partenaires institutionnels privilégiés du SIREDOM tant au plan de la communication qu'au plan financier.

Le SIREDOM a, en matière de prévention des déchets, un rôle d'assistance et de soutien aux collectivités adhérentes et clientes.

Pour ce faire, le SIREDOM accompagne ses collectivités à travers :

- une aide technique et financière,
- une aide au suivi des opérations,
- une aide à la sensibilisation des usagers
- ou encore le développement et la diffusion d'outils de communication

Le SIREDOM ne peut qu'inciter les collectivités adhérentes à participer aux opérations mais en aucun cas il ne peut les obliger. La prévention des déchets résulte avant tout du libre choix des acteurs.

Les communes adhérentes et clientes du SIREDOM, quant à elle, mettent en œuvre les actions au niveau local. C'est ici le vrai lieu de développement de la Prévention : le terrain.

➤ *Partenariats en cours*

Conseil général :

- GT1 : Animé par le Conseil Général de l'Essonne dans le cadre de sa politique départementale. Il se réunit au minimum 4 fois par an et regroupe les collectivités, les partenaires institutionnels comme l'ADEME, et les associations. Le GT1 est chargé de la réflexion autour de la prévention des déchets et permet de communiquer sur les actions menés par chacun des participants. Il peut également rendre des avis techniques sur les projets présentés.

Mr BOISRIVEAU rappelle que les communes doivent faire remonter leurs besoins et les informations au plus haut afin de faire avancer les projets.

Mr CHALOT insiste sur le fait que la prévention des déchets est un domaine où les « allers retours » entre les acteurs sont importants. Il rappelle également que certaines activités assurent de la prévention alors que les personnes elles-mêmes n'en n'ont pas conscience. C'est le cas par exemple des vide-greniers. Il est dans ce cas important de développer l'information.

Mr CHALOT propose que les membres de la Commission « Réduction des déchets à la source » soient inclus dans la liste de diffusion du GT1 afin d'avoir accès aux informations relatives au GT1 et à la lettre No déchets du CG.

- Charte départementale de la prévention des déchets : cette année, le Conseil Général de l'Essonne a souhaité se lancer dans l'élaboration d'une « Charte départementale de la prévention des déchets ». Ce projet de charte, a réunit des acteurs diversifiés, de la grande distribution, commerçants, collectivités territoriales, associations. Son objectif principal est de mettre les signataires d'accord sur les actions concrètes et les engagements communs à prendre pour sensibiliser les essonnais et améliorer les pratiques actuelles. La charte est actuellement en cours de réalisation au sein du CG. Sa signature officielle est prévue lors de la Semaine Nationale de la réduction des déchets qui aura lieu du 22 au 30 novembre 2008. Le comité syndical du SIREDOM sera appelé à se prononcer sur la signature de cette charte.

ADEME :

- La charte Planète gagnante : La charte planète gagnante est la déclinaison locale de la campagne « Faisons vite, ça chauffe ! » au domaine de la prévention des déchets. Par notre adhésion, le SIREDOM confirme son investissement dans le domaine de la prévention des déchets et s'engage à mettre en œuvre un certain nombre d'action de prévention comme la distribution d'autocollants Stop pub, ou encore à promouvoir le compostage individuel.
- Le PNSCD : Le Plan National de soutien au compostage domestique lancé par le MEDAD, confié à l'ADEME vise d'une part à mettre en évidence des opérations exemplaires dont les résultats et les impacts seront évalués, et d'autre part à mieux connaître les diverses pratiques de gestion domestique, et à maintenir et valoriser celles considérés comme bonnes.

La mise en place du PNSCD s'articule autour de 4 axes : le développement des connaissances sur le sujet, l'information et la formation des acteurs, le conseil et l'expertise avec la création de différents outils, le soutien à la réalisation des opérations jugées exemplaires. 41 collectivités ont ainsi été sélectionnées par l'ADEME pour leur caractère exemplaire, dont le SIREDOM.

- Le poste de CMP : En 2005, la ministre chargée de l'écologie a également annoncé l'aide au recrutement de 100 chargés de mission prévention par les collectivités territoriales dans le but d'impulser la prévention des déchets. L'opération, mise en œuvre par l'ADEME, a permis de mettre en place une trentaine de Chargé de mission sur le territoire. Le SIREDOM a été l'un des premiers bénéficiaires de cette opération en Ile de France. Les CMP sont avant tout chargés d'animer le réseau, avec l'objectif de sensibiliser, former et mettre en mouvement les acteurs locaux afin de développer et de pérenniser les actions de prévention des déchets. Les CMP sont également chargés de réaliser des bilans et de suivre les programmes locaux de prévention des déchets.
- PREVENCOL : Initié et animé par l'ADEME, PREVENCOL est une communauté de travail qui regroupe les collectivités engagées dans un programme local de Prévention de la production de déchets. PREVENCOL est une base de données extranet qui permet de partager des informations sur les programmes et actions de prévention engagées par les collectivités. Les collectivités contributrices, deviennent alors membres du réseau et peuvent accéder aux expériences d'autres collectivités qui agissent dans le domaine de la prévention. En IDF, l'Essonne est le seul département à faire partie du réseau, incluant le CG, le SIREDOM et Janville sur Juine.

Mr CHALOT insiste sur le fait que le département de l'Essonne, ainsi que le SIREDOM sont donc reconnus pour leurs programmes de prévention des déchets au niveau national.

• Bilan des actions de prévention mises en place

➤ *Promotion du Stop pub*

Description :

L'opération « Stop pub », qui a été lancée en 2005, a consisté à diffuser un kit méthodologique comprenant des outils techniques et de communication pour les collectivités intéressées par le développement du « Stop pub » chez les particuliers.

Objectifs visés

L'opération vise à réduire de 0% à 10% les imprimés non sollicités (INS) et à augmenter de 15% le nombre d'autocollants distribués.

Principaux résultats atteints :

Fin 2007, 64 communes participent à l'opération et 58 000 autocollants ont été distribués. 21,9% des foyers sont équipés.

Principales difficultés rencontrées :

De nombreuses communes sont engagées dans l'opération Stop pub, ce qui a permis de distribuer un nombre conséquent d'autocollant aux foyers volontaires. Le retour d'évaluation est insuffisant et ne permet pas un suivi complet de l'opération. Le SIREDOM ne sait donc pas à l'heure actuelle, quel pourcentage réel de foyer a apposé l'autocollant sur sa boîte aux lettres et si les consignes sont respectées par les distributeurs.

Mr CHALOT rappelle que le Stop pub est une action qui marche à partir du moment où elle est assumée et suivie par la collectivité. Il faut trouver des moyens pour évaluer et intervenir auprès des gens qui mettent la pub.

Il est également rappelé qu'il est nécessaire de suivre les sociétés qui ne respectent pas l'autocollant.

Mr DELTON indique qu'une société distributrice a vérifié le nombre d'autocollant apposé au sein de commune d'ARRANCOURT afin d'améliorer son circuit de distribution et d'ajuster sa production. Mr CHALOT rappelle qu'il existe effectivement une logique économique pour éviter de gaspiller de la pub qui ne sera pas lu. L'opération Stop pub repose sur la volonté des gens d'y adhérer. Nous savons que 20% environ des gens ne désirent pas de pub.

Propositions des membres de la Commission :

- Mettre en place un suivi « échantillon » avec les communes qui participent à cette commission
- Relancer l'opération Stop pub dans sa globalité, et y intégrer un dossier informatif sur le thème « Ca marche sur cette commune, comment et pourquoi ? »

➤ *Promotion du Compostage individuel*

Description :

L'opération « Compostage individuel », lancée en 2006, a consisté à aider les communes et EPCI intéressés à :

- acquérir des composteurs (deux modèles proposés pour des jardins de 400 à 600 m²)
- développer le compostage en tas pour les jardins de plus de 600 m²
- sensibiliser les habitants au compostage individuel et au détournement du flux de déchets, et *a fortiori*, à la prévention des déchets

Le SIREDOM met à disposition de ses communes adhérentes et clientes plusieurs outils d'information et de communication pour les aider à mener à bien l'opération de compostage sur leur territoire :

- Un guide destiné aux collectivités
- Un kit collectivité comprenant un dossier technique et un dossier de communication
- Un guide pratique du compostage pour les habitants
- Un DVD à destination des établissements scolaires
- Une animation sur le compostage pour les écoles
- Des formations à l'habitant

Objectifs visés

L'opération vise à équiper d'ici 2010, 10% des foyers pavillonnaires du territoire du SIREDOM, à réduire de 0% à 10% la quantité de DV collecté sur le territoire à échéance et à détourner le flux de Déchets de cuisine des Ordures Ménagères résiduelles.

Principaux résultats atteints :

Fin 2007, 67 communes participent à l'opération et 8100 composteurs ont été distribués, ce qui correspond environ à 5,4% de foyers équipés. L'opération de promotion du compostage individuel du SIREDOM est également considérée « opération exemplaire » par l'ADEME nationale.

Les membres de la Commission rappellent que le PNR a également mis en place une opération sur le compostage sur laquelle il serait bon d'avoir un retour, puisque le PNR couvre une partie du territoire du SIREDOM.

Principales difficultés rencontrées :

Au 1^{er} janvier 2008, le bilan de l'opération est plutôt positif. Toutefois, le SIREDOM rencontre des difficultés notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'opération. Cette évaluation consiste, pour chaque collectivité lancée dans le compostage, à envoyer un questionnaire aux habitants munis de composteurs afin d'évaluer la satisfaction des usagers et leurs besoins.

Mme JACQUET rappelle qu'à la différence de l'opération « Stop pub », le retour d'évaluation de l'opération « Compostage individuel » est, entre autre, indispensable à l'obtention d'aides auprès du Conseil général et de l'ADEME.

Les graphiques présentés montrent l'évolution des quantités de DV et des quantités d'OMR collectées sur l'ensemble du territoire du SIREDOM, ainsi qu'au sein de la commune d'Epinay sur Orge engagée dans l'opération depuis son lancement, en 2006.

On remarque notamment à travers les graphiques relatifs à l'évolution du flux de DV et du flux d'OMR une diminution des pics de saisonnalité.

Il est rappelé qu'il est difficile de mesurer la diminution quantitative du flux de DV notamment en raison de l'influence des saisonnalités et des conditions météorologiques.

Mr CHALOT rappelle qu'en termes de gisements d'évitement identifiés, les résidus de cuisine et de jardins peuvent atteindre 100kg/hab/an. Il indique également qu'il serait intéressant de voir l'aspect géographique de l'opération afin de toucher davantage de communes

➤ *Opération textile*

Description :

En 2006, le SIREDOM a souhaité organiser des tables rondes sur le thème de la récupération des textiles afin d'aider les collectivités locales dans leurs choix de collecte. Face à la diversité des collecteurs sur le territoire, l'objectif de ces réunions a été d'examiner la manière d'étendre et de consolider cette collecte de textiles de façon durable, en instaurant une confiance et une lisibilité entre les différents acteurs

Ces tables rondes ont abouti, en 2007, à la création et la signature d'une « charte textile » avec pour contenu des critères forts sur les opérations textiles. (Rigueur des acteurs, suivi, transformation et tri en France, activités sociale et de réinsertion...).

Objectifs visés

L'opération vise à détourner le flux textile des OMR et à augmenter de 64% la récupération des textiles à échéance.

Principaux résultats atteints :

Fin 2007, environ 1200 dépliant textile ont été distribués.

900 tonnes de textile ont été collectés par trois partenaires en 2006 contre 800t en 2007 par deux partenaires.¹

Toutes les déchèteries du SIREDOM sont également pourvues de BAV textiles.

Mr CHALOT rappelle qu'il est possible de détourner jusqu'à 6 kg de textiles/hab/an. Il précise également qu'un décret a été pris au mois de juillet portant sur la création de la Contribution Textile Environnementale et par là même la création d'un éco organisme textile². Cette contribution sera reversée d'une part aux opérateurs textiles et d'autre part aux communes pour leur volet communication.

Mr CHALOT indique également qu'il sera nécessaire de voir dans quelle mesure le SIREDOM pourra reverser aux communes cette contribution.

Les membres de la Commission demandent des éclaircissements quant au nombre de conteneurs textile adéquat. Il est précisé qu'un conteneur pour 2000 habitants demeure la référence au niveau national.

➤ *Sensibilisation en milieux scolaires*

Description :

Cette action se décline par des animations de sensibilisation à la prévention des déchets dans les établissements scolaires, et vise plus particulièrement les classes de CE2, CM1 et CM2.

Trois jeux ont été créés par les agents de communication du SIREDOM :

- le « pique nique écologique »,
- le « loto des gestes simples »,
- la « compost attitude ».

Objectifs visés

L'opération vise à sensibiliser les enfants en établissement scolaire à la thématique « prévention » et leur faire découvrir les gestes simples qui permettent de réduire leur production de déchets.

¹ Les tonnages textiles récupérés par le troisième partenaire durant l'année 2007 n'ont pu être récupérés par le SIREDOM du fait du dépôt de bilan du récupérateur en 2008.

² L'Eco - organisme appelé « éco-TLC » est en cours de création.

Principaux résultats atteints :

En 2007, 12 écoles ont demandées une intervention sur la prévention des déchets contre seulement 9 en 2006.

Plus de 900 élèves environ ont ainsi été sensibilisés à la prévention des déchets en 2007, et les écoles sont de plus en plus demandeuses de ces interventions.

• Présentation des outils de communication sur la prévention

Intervenant : Marie-France DELIENCOURT

➤ Les outils relatifs à la prévention des déchets

Les outils de communication développés par le SIREDOM sont disponibles à la demande des collectivités.

Plusieurs outils ont été développés dans le cadre de la promotion du Compostage Individuel afin d'accompagner au mieux les communes volontaires:

- Un guide destiné aux collectivités qui se lancent dans l'opération a été distribué aux communes intéressées afin de les aider à mettre en place l'action sur leur territoire. Il décline quelques conseils et facteurs de réussites pour la mise en œuvre d'une opération locale de compostage domestique.
- Un kit collectivité comprenant un dossier technique et un dossier de communication accompagne ce guide et contient notamment des articles de presse pour promouvoir l'opération sur le territoire de la commune ainsi que des documents facilitant le suivi de l'opération.
- Un guide pratique du compostage destiné aux habitants accompagne la distribution des composteurs. Il décline les différents modes de compostage existants, les déchets autorisés et ceux à proscrire ainsi que des conseils pour réussir son compost.
- Un DVD à destination des établissements scolaires
- Une animation sur le compostage pour les écoles : « la compost attitude »

Le guide textile permet de sensibiliser les usagers à la récupération et à la réutilisation des textiles en leur montrant l'intérêt des dons. Pratique, le guide précise notamment :

- la liste des communes du SIREDOM disposant de conteneurs textile
- les consignes à respecter pour que les dons soient utiles
- les récupérateurs de textiles partenaires du SIREDOM

Le guide DEEE, quant à lui, est destiné à informer et à sensibiliser le grand public à la récupération des DEEE par les fournisseurs (principe du 1 pour 1) et par les entreprises d'insertion. Il a également pour objectif d'informer les usagers de la dépose possible en déchèteries en derniers recours.

Comme précisé précédemment, il existe également 3 jeux sur le thème de la prévention des déchets, élaborés par les agents de communications du SIREDOM :

- le « pique nique écologique », qui permet aux enfants de faire le lien entre leur mode de consommation et leur propre production de déchets
- le « loto des gestes simples », qui permet aux enfants d'associer à un certain type de produits les gestes de prévention à accomplir pour éviter l'apparition de déchets
- la « compost attitude », qui permet aux enfants de découvrir le cycle de la matière, ainsi que les déchets et les animaux participant au processus de compostage.

➤ Rappel de quelques autres outils disponibles

Outre des outils sur la prévention des déchets, le service communication du SIREDOM développe des outils à vocation plus générale. C'est par exemple le cas de la Newsletter électronique, qui permet

d'informer les partenaires institutionnels, les élus et les techniciens des collectivités sur les opérations du SIREDOM et de ses collectivités adhérentes. Toutes les thématiques y sont déclinées, que ce soit la prévention des déchets, la communication de proximité, le tri ou encore la valorisation. Le site internet est également un outil indispensable à la communication et à la sensibilisation des citoyens et collectivités. La plupart des guides « prévention » y sont d'ailleurs disponibles en version PDF.

Il est rappelé que les collectivités ont un rôle majeur en tant que relais local de la communication proposé par le SIREDOM : les contenus développés dans les supports peuvent être repris au sein des journaux locaux et des sites Internet des communes. Mr CHALOT indique qu'il peut être intéressant de glisser les dépliants du SIREDOM dans les journaux municipaux afin de multiplier leur impact. La Commission a également pour rôle de produire des conclusions sur une communication poussée.

Le SIREDOM dispose également d'un service de communication de proximité. Une équipe d'agents de communication peut ainsi intervenir à la demande des collectivités adhérentes lors des manifestations locales ou en encore en milieu scolaire afin, de sensibiliser le grand public et les enfants à la thématique des déchets et de les rendre davantage éco citoyens en modifiant leurs habitudes de consommation.

Pour les manifestations locales, les collectivités peuvent solliciter la présence du Car Podium.

Mr CHALOT insiste sur le fait que le car-podium ainsi que les outils développés par le SIREDOM peuvent être utilisés lors de manifestations locales afin de mettre en valeur la prévention des déchets et sensibiliser les habitants aux actions de prévention. Les vides greniers et brocantes peuvent être des moments clés pour diffuser les messages de prévention.

Mme JACQUET rappelle que certaines communes, comme Janville-sur-Juine ou encore Courcouronnes ont ainsi mis en place les « villages sans gaspillage ».

- **Relance et poursuite de ces actions**

Intervenant : Francis CHALOT

Deux questions principales s'imposent d'elles même :

- Comment dynamiser, suivre, évaluer les opérations déjà engagées par certaines collectivités adhérentes du SIREDOM ?
- Comment élargir ces actions à d'autres collectivités ?

Propositions :

- Mr CHALOT propose la mise en place d'un questionnaire destiné à l'ensemble des collectivités. Ce questionnaire, court et opérationnel, sur les besoins et les attentes de chacun pourrait permettre de relancer la dynamique.
- Les membres de la Commission proposent également la mise en place et le développement de réunion d'information sur la prévention des déchets et sur les actions existantes en direction des élus. La CCVE et le SEDRE sont notamment intéressés par ce type de réunion.

- **Quels projets nouveaux ?**

➤ *Propositions d'actions des élus, membres de la commission*

Proposition 1 :

Les membres de la Commission proposent de mettre en place une information et une sensibilisation sur la récupération des lampes usagées et les alternatives possibles.

Proposition 2 :

Les membres de la Commission « Réduction des déchets à la source » souhaitent que le SIREDOM développe une action en faveur de la reprise des cartouches d'encre et d'imprimante pour leur donner une seconde vie.

Un état des lieux des prestataires qui reprennent les cartouches pourrait être réalisé avec la différenciation des sociétés qui les reprennent pour les remplir de celles qui les recyclent seulement.

Les membres de la Commission proposent également la réalisation d'un mode d'emploi destiné aux collectivités et aux établissements publics pour les guider dans la mise en place de la récupération des cartouches et de la communication associée.

Nous pouvons noter que les cartouches représentent une quantité faible de déchets mais que cette action correspond à une attente des usagers et des collectivités.

➤ Présentation des projets en cours de réalisation au SIREDOM

N°	ACTION	OBECTIFS	DESCRIPTION
1	« Semainier de la prévention »	Sensibiliser et informer les citoyens sur les gestes à accomplir pour réduire leur production de déchets	Action de sensibilisation et de communication aux gestes simples dont la réalisation est prévue lors de la SRD du 22 au 30 novembre
2	Projet pédagogique « Moins de déchets pour mon école »	Sensibiliser les élèves du territoire à la prévention des déchets Faire des élèves du territoire du SIREDOM des acteurs de la prévention...	Accompagnement et encadrement de classe dans l'élaboration d'un « plan de prévention des déchets » Projet test pour l'année scolaire 2008/2009.
3	Création d'une ressourcerie	Promouvoir la réutilisation, la réparation et le réemploi / optimiser la durée de vie des produits	Opération d'équipement à proximité d'une déchèterie afin de détourner les flux de certains encombrants et DEEE.

Mr CHALOT indique que l'étude de faisabilité de la ressourcerie est en cours de réalisation. La principale difficulté rencontrée à l'heure actuelle réside dans la pénurie d'associations, d'acteurs pouvant s'insérer dans le projet de recyclerie/ressourcerie sur le département, ce qui rend plus délicate sa réalisation. La recherche de cet acteur, essentiel dans la mise en place de la première recyclerie essonniennne est toujours en cours.

➤ Proposition de projets nouveaux

N°	ACTION	OBECTIFS	DESCRIPTION
4	Promotion de la consommation d'eau du robinet	Réduire les déchets d'emballage de boisson,	Opération de communication grand public sur la réduction de consommation de l'eau en bouteille pour l'eau du robinet
5	Sème pas tes piles	Améliorer la récupération des piles et sensibiliser les citoyens aux problèmes liés à ce type de déchets /tendre vers une diminution de ces déchets au sein des DMA	Opération de communication grand public sur la récupération des piles par les fournisseurs et sur la pollution liée à ce type de déchet et aux alternatives possibles
6	Récupération des lampes usagées	Améliorer la récupération des lampes usagées. Sensibiliser les usagers	Opération de communication grand public sur la récupération des lampes usagées
7	Evitement et récupération des papiers de bureaux dans les mairies	Développer l'exemplarité des collectivités en matière de production de déchets papiers / Diminuer la production de papier par les collectivités présentes sur le territoire	Opération de communication pour les collectivités sur la récupération des papiers de bureaux et la réduction des quantités consommées

En ce qui concerne la promotion de l'eau du robinet, Mr CHALOT indique que le syndicat des eaux de la Juine, par exemple, a mis en place une opération en faveur de l'eau du robinet en partenariat avec Veolia. Cette action a consisté à diffuser un message concret sur la qualité et le coût de l'eau du robinet par rapport à l'eau embouteillé aux habitants. Intérêt non négligeable de l'opération, le coût du message est pris en charge par le distributeur d'eau potable.

Il est signalé aussi une opération « bar à eau » à l'AGORA d'Evry (de fait lorsque l'on fait goûter l'eau « à l'aveugle », une majorité de gens qui refusait l'eau du robinet...ne la reconnaissent plus !

Proposition : Un dossier technique pourrait être élaboré par le SIREDOM afin d'aider les communes à mettre en place une telle opération sur leur territoire.

En ce qui concerne l'évitement et la récupération des papiers de bureaux, il est rappelé que certaines collectivités et autres organismes ont mis en place des actions intéressantes.

Mr CHALOT rappelle que la Commission « Réduction des déchets à la source » a pour principal objectif de faire émerger des propositions et des idées qui seront approfondies par le personnel du SIREDOM puis analysé et étudié par la Commission, pour être proposées au comité syndical via le Bureau.

A NOTER :

La prochaine réunion de la Commission « Réduction des déchets à la source » se tiendra courant Décembre

ABBREVIATIONS:

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

BAV : Borne d'Apport Volontaire

CG : Conseil Général

CMP : Chargé de mission Prévention

DC : Déchets de cuisine

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et électroniques

DV : Déchets verts

INS : Imprimés non sollicités

GT1 : Groupe de travail n° 1 du Conseil Général dont le domaine de réflexion est la "Prévention des déchets"

OMR : Ordures Ménagères Résiduels

PNR : Parc Naturel Régional

PNSCD : Plan National de Soutien au Compostage Domestique